



Le Syndicat des Pilotes du groupe Air France
Section Air France

SPAF Roissypole — Bât Aéronef 5 rue de Copenhague CS 13918 — Tremblay en France 95731 Roissy CDG Cedex — Tél : 01 46 86 66 05 Email : contact@syndicatspaf.com

Roissy, Orly, le 31 mars 2022,

Élections au Conseil d'Administration Air France - Collège Pilote

Le résultat des élections du représentant pilote au Conseil d'administration est tombé avant-hier avec la victoire nette de la candidate SNPL, Véronique Damon, qui a réuni 69,01 % des voix. Elle est donc élue au premier tour et nous lui souhaitons un bon mandat au service des pilotes.

Le ticket du SPAF a recueilli 17,21 % des suffrages et termine deuxième.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les pilotes qui ont voté pour Grégoire et Carole, une candidature engagée qui a mené une campagne d'ouverture et d'information.

Alter est troisième avec 13,78 % des voix.

L'abstention est une des grandes gagnantes de ce scrutin avec une participation d'à peine 54 %. C'était toutefois pire en 2018 avec seulement 37 %, quoi qu'en ai prétendu des pilotes qui ont cru bon d'agiter un chiffon rouge alarmiste, quitte à interférer en cours de scrutin, y compris en mettant en avant leur appartenance syndicale ou « leur candidat(e) ». La manœuvre ne les a pas grandis...

L'effet d'annonce de la modification de la fiscalité portée directement au crédit du SNPL par la Direction en plein scrutin est une autre anomalie peu glorieuse de ces élections... mais il convient de reconnaître que cela n'aurait pas changé l'issue de plusieurs dizaines de %.

Quels enseignements tirer de ces résultats ?

Il demeure un sentiment que le rôle de l'administrateur PNT au conseil d'administration d'Air France reste flou et ne mobilise pas les énergies. Le contexte des fortes turbulences qui continuent de toucher le secteur aérien aurait pu motiver les troupes, cela n'a pas été le cas.

Le SPAF espère aussi que la représentante des pilotes aura pour ce second mandat la volonté de rompre avec le syndrome de la tour d'ivoire SNPL et qu'elle saura prendre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales pilotes avant les conseils d'administration, comme l'avait fait en son temps l' élu SPAF.

Ce sont désormais tous les pilotes qu'elle est censée représenter, pas juste une faction de deux tiers de la population dans une grosse moitié de suffrages exprimés.

Nous souhaitons enfin qu'elle sache transmettre les informations pertinentes à l'issue des CA d'Air France, quitte à relever que rien ne s'y fait ou ne s'y décide. Car s'il y a 2 représentant(e)s pilotes différents dans les deux CA d'AF et d'AF-KLM, c'est bien pour qu'il en ressorte deux comptes-rendus et deux analyses différentes... A bon entendeur !

Le Bureau du SPAF